

CLASSIFICATION

☐ NON PROTÉGÉ

CE DOCUMENT :

N'EST PAS UTILISÉ
AVEC LA MENTION
"SECRET DÉFENSE"☐ DIFFUSION
RESTREINTE☐ CONFIDENTIEL
DÉFENSE

NOTE-EXPRESS

NUMÉRO ET DATE

462/2/MAM/RWA du 3 Juillet 1991

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
NATIONALE

ENTRÉE

N° 4609/02.1.4

DATE 08/07/91

ORIGINE

MISSION D'ASSISTANCE MILITAIRE AU RWANDA.

DESTINATAIRE(S)

POUR ACTION (2 EXEMPLAIRES)

- Chef d'état-major adjoint de l'Armée Rwandaise
- Chef d'état-major adjoint de la Gendarmerie Nationale

SECOOP

POUR INFORMATION

Date

09/07/91

IN

N°

383

OUT

N°

COPIE(S) INTÉRIEURE(S)

OBJET

Matériels cédés gratuitement aux Forces Armées Rwandaises, au titre de
l'Aide directe 1991.

RÉFÉRENCE(S)

PIÈCE(S)
JOINTE(S)

TEXTE

LE TEXTE SERA AUTHENTIFIÉ PAR : GRADE, NOM, FONCTION, SIGNATURE ET CACHET

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les matériels ci-dessous
viennent d'être cédés gratuitement aux Forces Armées Rwandaises au titre de
l'aide directe 1991 :

- Section CRAP :

- . 6 carabines de précision de marque STEYR-MANNLICHER + 5.000
cartouches calibre 7,62 NATO.
- . 35 ensembles camouflés " Goretex."

- Gendarmerie Nationale :

- . 2 Mâts + 3 bras de déport (Transmissions).
- . 49 machines à écrire de marque FACIT.

- Escadrille d'Aviation :

- . Un hélicoptère Alouette II Artouste.

L'ensemble de ces matériels représente la somme totale de
895.282 F.F. soit : 19.676.527 FRW.

Le Colonel GALINIE, Chef de la
Mission d'Assistance Militaire.

